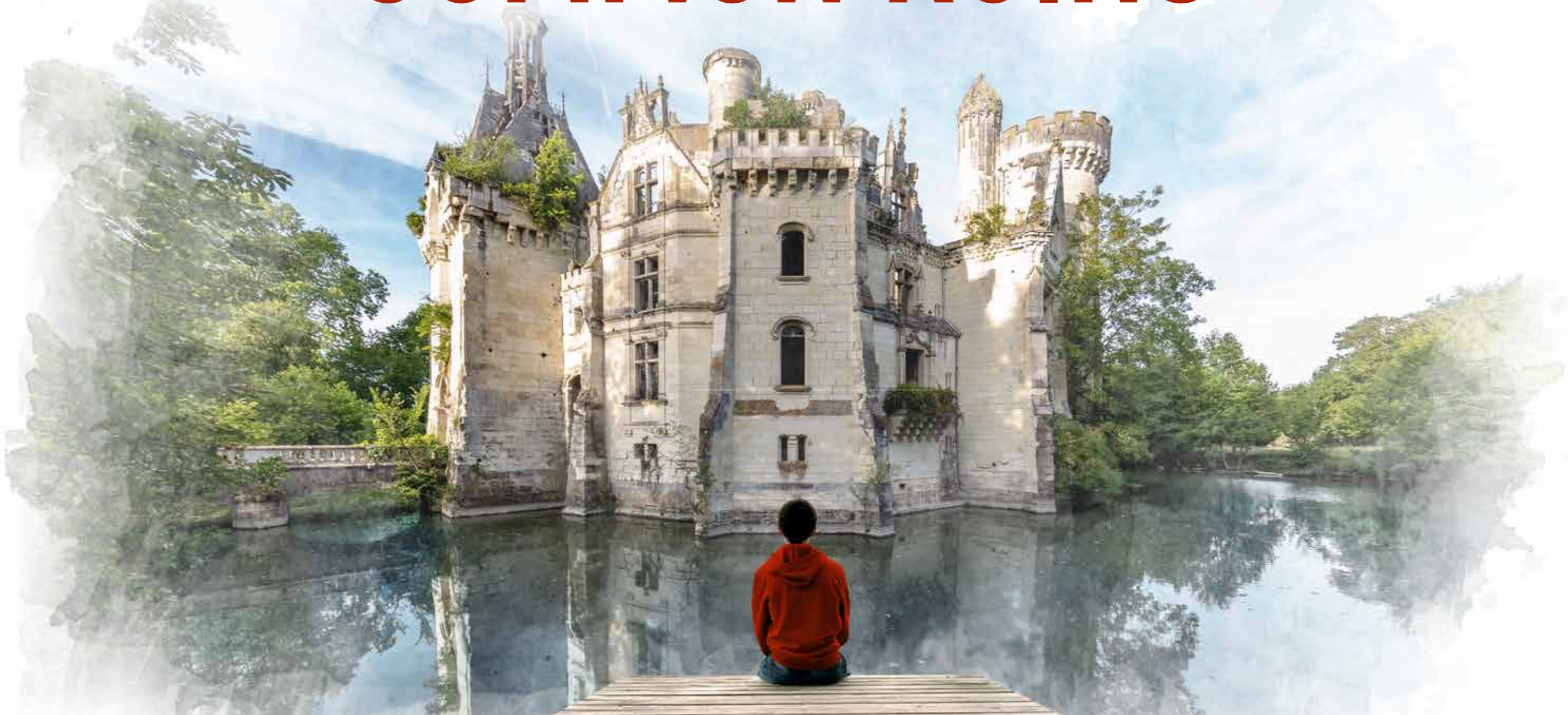


29th Oct 2018 – 30th Jan 2019

20.000€

# COMMON RUINS



## JURY

Marco Amosso | Lombardini22  
Aldo Cibic | Cibicworkshop  
Olivier de Chabot | Groupe Mercure  
Romain Delaume | Dartagnans

Luca Dolmetta | LD+SR architetti  
Dagur Eggertsson | Rintala Eggertsson Architects  
Alfonso Femia | Atelier(s) Alfonso Femia AF517  
Anish Kapoor

Julien Marquis | Adopte un Château  
Rudy Ricciotti | Rudy Ricciotti Architects  
Edoardo Tresoldi



DARTAGNANS

LD+SR



RUDY RICCIOTTI  
architecte



Lombardini22  
DESIGN THINKING

EDOARDO  
TRESOLDI

ANISH KAPOOR



PATRI  
Environnement  
LORRAINE



## > INTRODUCTION

YAC interprète l'architecture comme une discipline qui compose et structure les lieux de l'action humaine. Cela répond à de nombreux enjeux, s'appuyant sur les capacités intellectuelles et créatives des architectes. YAC est convaincu que l'architecture ne doit pas se réduire à une recherche formelle ou fonctionnaliste, mais qu'elle doit être capable d'intégrer une pluralité de facteurs (spa-

tiaux, environnementaux, économiques, techniques, etc...). YAC propose de travailler sur des thématiques contemporaines, traitant la temporalité et la personnalisation de l'espace architectural; les choix envisagés doivent combiner l'« idée » comme pivot, l'« architecture » comme réponse et le « projet » comme moyen pour traduire l'intuition en préfiguration future.



## > TEMA

Les ruines sont extrêmement fascinantes: des architectures abandonnées caractérisées par un aspect sublime et par un charme presque émouvant qui évoque l'inexorable passage du temps.

Quand le silence enveloppe un bâtiment, quand la nature s'approprie des espaces, quand le long crépuscule qui suit l'abandon et qui précède la destruction se manifeste, quelque chose de magique se produit: c'est à ce moment-là que l'architecture cède le pas aux ruines.

Le château de la Mothe Chandeniers est un exemple parfait d'architecture en ruine.

Perdu dans les campagnes françaises, ce château est un joyau gothique sculpté dans la roche, un mirage enchanté flottant sur un lac placide et entouré d'une végétation « jalouse », qui comme un amant avide embrasse

ses bastions. Un mariage parfait entre l'histoire, l'architecture et la nature: voilà la Mothe Chandeniers, un lieu qui a développé sa beauté ravissante loin des hommes, mais qui a maintenant besoin d'une intervention artificielle pour éviter de disparaître définitivement.

Pour ces raisons, Dartagnans – un fond voué à la protection et à la sauvegarde du patrimoine artistique international – grâce aux donations de plus de 27.910 actionnaires, a récemment acquis le château.

Aujourd'hui, à travers Yac, la Mothe Chandeniers invite les concepteurs à asseoir le charme naturel de ce bâtiment et à le transformer en une destination de contemplation et de repos pour les touristes et les visiteurs provenant des quatre coins de la planète.

Mais comment transformer des ruines en une structure touristique d'avant-garde? Est-il possible de créer un lien entre ce joyau néo-gothique et l'architecture contemporaine?

Voilà les questions sur lesquelles se base Common Ruins, le concours qui offre aux concepteurs l'opportunité de se mettre à l'épreuve intervenant sur l'une des plus fascinantes œuvres architecturales en ruine au monde, afin de réaliser un Centre des visiteurs visant à assurer une expérience d'hébergement unique, spirituelle et revigorante.

C'est l'architecture qui devra préserver la formidable union entre l'action humaine et l'activité naturelle qui est à la base du charme de la Mothe Chandeniers, en sauvant le château de l'érosion du temps afin de le restituer à la collectivité qui l'a acquis. Un défi sans précédent, qui invite les concepteurs à entrer en contact avec un lieu caractérisé par une beauté surréelle, idéal pour des vacances de rêve, qui sera enrichi d'une intervention architecturale destinée à écrire l'histoire de l'architecture contemporaine.

Yac remercie tous les concepteurs qui vont relever ce défi.



## > OÙ

Un sourire accueillant, un visage détendu et des yeux bleus qui brillent de passion quand elle parle de son château: pour comprendre la Mothe Chandeniers il suffit de parler avec Eliane, une femme sans âge qui depuis 25 ans en est la gardienne élégante et solitaire. La «belle endormie» - le nom qu'Eliane a donné aux ruines - surprend à l'improviste le visiteur qui se trouve dans le bois, comme s'il s'agissait d'une apparition: un mirage enchanté dans un contexte fastueux riche en lierres et en bouleaux. C'est comme un rêve, il est impossible de rester indifférent face à une structure qui incarne parfaitement l'archétype du château en ruine: un ensemble de pinacles, de nervures et de statues gothiques; une symphonie de chapiteaux, d'embrasures et de contreforts. Les loggias et les fenêtres jumelées désormais sans

vitres s'ouvrent sur des escaliers tortueux en surplomb sur des salons sans plafond, alors que les loggias près de l'eau sont habitées par des arbres qui, entrant et sortant des fenêtres et des ouvertures du château, semblent des aiguilles qui coudent une précieuse et ancienne broderie. Un lieu difficile à décrire, un lieu qui est fait pour dialoguer avec l'âme et « pour être vécu », comme le dit Eliane. L'architecte doit d'abord comprendre et intérioriser ce lieu, afin de proposer des œuvres architecturales à la hauteur de ce contexte sans égal. Afin d'assurer la conception de projets **contextualisés** et voués à proposer des solutions **utiles aux commanditaires**, voici une synthèse des aspects et des contraintes principaux que les concurrents devront prendre en considération.

1. **romantisme**; c'est au début du XIXème siècle que les artistes et les intellectuels semblent revivre un sentiment qu'ils avaient ignoré jusqu'à ce moment, une mélancolie latente et dissimulée que le Siècle des Lumières avait froidement niée. C'est le siècle de l'intériorité, des émotions,

d'une transcendance qui voit l'homme comme incomplet et inquiet à cause d'un désir inné et irréfutable. L'homme est à la recherche de l'absolu, de l'infini, des traces d'éternité qu'il avait déposées au fond de son âme. Il est compliqué de synthétiser un mouvement tellement fécond et différent des taxonomies habituelles: c'est un siècle qui redécouvre l'ironie, qui accepte tendrement l'imperfection, qui se passionne pour l'évolution des vicissitudes humaines. L'histoire devient donc une opportunité d'évasion de la réalité, et au moment où Beethoven révolutionne la musique, Friedrich la peinture et Kierkegaard la philosophie, les intellectuels redécouvrent le charme du Moyen Age: un nouvel âge d'or, incubateur des identités nationales et d'une humanité qui acceptait l'inconnu, la spiritualité et sa nature incomplète. Restauré en pleine époque romantique, le château de la Mothe Chandeniers est l'emblème du Romantisme: une œuvre d'art faite pour évoquer des émotions, pour caresser et animer la fantaisie et la spiritualité, pour transporter le visiteur dans un passé gothique,



où le mystère est possible et la magie est réelle. Après plus de deux siècles, le temps semble avoir confirmé ces nuances originaires; aujourd'hui, la Mothe Chandeniens est encore plus romantique qu'à l'époque de sa restauration: un château en ruine et en symbiose avec la nature qui semble la manifestation parfaite du sublime, du spectacle émouvant que le Romantisme cherchait de façon obstinée et constante. Comprendre cette caractéristique des ruines signifie saisir le sentiment particulier qui est à la base de la beauté de la Mothe Chandeniens, en définissant les conditions pour la création d'une œuvre architecturale qui valorise et qui dialogue avec les particularités du lieu.

2. **histoire:** les origines de la Mothe Chandeniens se perdent parmi les pages d'une histoire inconnue. Nous savons que déjà en 1200 il existait un château et qu'en 1400 il passa à la famille à laquelle on doit son nom actuel, mais il faudra attendre le XVI<sup>ème</sup> siècle pour avoir les premières sources sûres sur le château.

A cette époque il était la demeure du Marquis François de Rochechouart-Chandeniens, qui – éloigné de la cour de Louis XIII – passa ici son exil en veillant sur la dépouille de sa femme Maria Loup de Bellenave, morte au moment de l'accouchement la nuit entre le 27 et le 28 mai 1649. A l'époque le château était un lieu de rencontre pour les intellectuels et pour les artistes et c'est grâce à l'un d'entre eux – le poète Leonard Frizon – que de fascinantes descriptions du château sont arrivées jusqu'à nous. En particulier, il s'est concentré sur les jardins, où un merveilleux théâtre en plein air était enrichi de plus de 300 citronniers et orangers, qui avec leurs fleurs et leurs fruits décoraient la partie extérieure du domaine, protégée par des portails surmontés de statues en pierre ou en bronze. A l'intérieur, une bibliothèque de volumes précieusement décorés contrastait avec un arsenal qui conservait des armes en argent et des canons en bronze, héritage d'une lignée qui à plusieurs reprises – de la conquête de Jérusalem jusqu'au siège de La Rochelle, servit la couronne française pendant de nombreuses batailles sanglantes.

Après la mort du marquis, le château vécut deux siècles d'abandon, jusqu'au moment où il fut acheté en 1809 par François Fidèle Hennecart, un riche commerçant de tissus qui restaura le château afin de rétablir le prestige du XVII<sup>ème</sup> siècle et qui ajouta aussi les canaux et les fossés qui résistent même aujourd'hui. Le château était très cher à la famille Hennecart, qui fut enterrée à côté de la dépouille de la marquise – fortuitement retrouvée par M. Hennecart pendant les travaux de restauration. Pourtant, ce furent sa fille Aimée Alexandrine Hennecart et sa grande-fille Marie Ardoin qui donnèrent au château l'aspect que nous connaissons: les créneaux, les contreforts, les fenêtres jumelées et les pinacles ont transformé le château en un joyau néogothique qui fascine et qui surprend les visiteurs modernes. En 1858, Marie Ardoin se maria avec le baron Lejene, dont la famille utilisa le château comme propriété de chasse. La nuit du 13 mars 1932, un violent incendie détruisit une bonne partie du bâtiment: le feu éclata dans l'aile est du château et se propagea rapidement, parce que le baron



préféra abandonner sa maison et ses souvenirs plutôt que mettre en danger la vie de ses domestiques dans la tentative de maîtriser l'incendie. Le matin du 14 mars, le paysage était désolant: toutes les flèches en zinc et tous les pinacles avaient été dévorés par les flammes et le bâtiment était une riche chrysalide cendrée. Seulement l'aile ouest survécut à l'incendie, habitée par les descendants de Lejene jusqu'à 1950. Successivement, les terrains qui entourent le bâtiment – à savoir l'ancienne réserve de chasse des barons – changèrent de propriétaire et devinrent cultivables. Le château resta donc inconnu et abandonné jusqu'à nos jours, quand DARTAGNANS décida de l'acheter.

3. **région;** en proximité des merveilleux châteaux qui ont rendu célèbres les vallées de la Loire, la Motte Chandeniers se trouve dans un contexte caractérisé par une atmosphère onirique et mystérieuse. De vastes campagnes séparent le château des principaux centres habités et les visiteurs ont l'impression de voyager dans

le temps. Ici, les champs dorés qui s'alternent aux forêts épaisses amènent à la découverte de villages silencieux, dont les maisons aux toits bleuâtres et aux cheminées puissantes évoquent les aventures d'Alexandre Dumas plutôt que l'atmosphère typique de la France contemporaine. Des tours solitaires couvertes en lierres trônent sur des champs de lavandes et de blé, où les roses, les lis et les pétunias colorent les potagers et les loggias, alors que de vieux moyens de production agricole se rouillent sous un ciel chaleureux et généreux. Chaque élément contribue à créer un sentiment de conciliation, évoqué par le parfum du foin et par la danse placide du feuillage des saules. L'ancienne région de l'Aquitaine est un véritable havre de paix où le silence n'est interrompu que par le vol des pigeons et par les détonations de la chasse. Encadrer le château dans ce contexte représentera donc une opportunité fondamentale afin de proposer des scénarios touristiques extrêmement efficaces.

4. **interventions;** les nombreuses décennies d'abandon ont fortement compromis les éléments structurels du châ-

teau, qui – en raison de l'incendie et des événements atmosphériques - ont subi une forte détérioration de leurs prestations statiques. Pour ce motif, la première intervention prévue pour le château concernera une œuvre de consolidation visant – selon la volonté des propriétaires – à préserver l'état actuel des ruines et des arbres présents. Une fois le risque d'écroulement évité, le château pourra finalement faire l'objet d'une série d'interventions architecturales contemporaines, destinées à enrichir la visite, la découverte et à libérer le potentiel extraordinaire de la structure. A ce propos, il faut distinguer plusieurs types d'interventions:

- a. zone a; le château, le fossé et la chapelle; aucune démolition n'est admise. Au contraire, il est possible de réaliser de nouvelles interventions visant une meilleure utilisation/découverte du château, comme par exemple la création de parcours suspendus, de passerelles, de nouvelles volumétries, de structures flottantes, surélevées ou suspendues. Il sera pos-



sible de garder ou d'enlever les arbres sur la base de l'interprétation que le concepteur donnera au château: le concepteur pourra conserver le caractère romantique des ruines ou rétablir – du moins partiellement - la splendeur originale du château.

- b. zone b; le jardin; il est possible de réaliser n'importe quelle intervention, comme par exemple la réalisation de nouveaux espaces hors sol ou hypogés, pourvu que ces changements améliorent l'utilisation du château. Les nouvelles œuvres architecturales devront offrir des vues privilégiées dans le respect de la nature et des bâtiments historiques. Il est également possible de réorganiser les espaces verts et les systèmes hydrauliques (de nouveaux plans d'eau, des canaux, etc.).

Toutes les interventions devront viser à:

- i. Rendre le château plus accessible et visitable;
- ii. Assurer la lisibilité de l'intervention contemporaine, à travers un lien clair entre les éléments

- anciens, la nature et les éléments contemporains;
- iii. Obtenir le plus haut niveau de durabilité environnementale possible;
- iv. Utiliser des matériaux qui soient compatibles avec les œuvres architecturales historiques et l'aspect végétal du site;
- v. Permettre aux visiteurs handicapés d'avoir accès à la structure.



## > PROGRAMME

Common Ruins offre à l'architecte une palette d'opportunités sans égal. Si le thème de la relation entre les éléments artificiels et les éléments naturels est la caractéristique fondamentale de ce lieu, même le lien entre ce qui est ancien et ce qui est contemporain peut représenter ici une forte source d'inspiration. L'architecture, la nature et l'histoire racontent un récit formidable à l'intérieur du château, en évoquant le sentiment romantique qui en inspira la restauration au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le défi de la Mothe Chandeniers va pourtant au-delà de la mystérieuse relation qu'il y a entre les différents éléments qui contribuent à rendre unique ce lieu: il s'agit d'un défi relatif à l'utilisation de la structure et aux nouveaux modèles touristiques. En effet, le château appartient à un fonds (Dartagnans x Adopte un château) qui protège les intérêts de plus de 27910 investisseurs.

Toute interprétation touristique du château devra donc prendre en considération la nature collective et participative de l'immeuble, identifiant des utilisations qui – tout en étant destinées à préserver une découverte individuelle et expérientielle des ruines – ouvrent à des modèles de visite communs et partagés. Le concepteur devra donc contempler la nécessité d'une expérience exclusive, intérieure et émotionnelle (conformément à la nature du château), tout en considérant les difficultés dérivant de la présence d'un grand nombre de visiteurs. Ci-dessous les concurrents trouveront une série de possibilités fonctionnelles: les participants pourront composer, compléter, modifier ces fonctions et se focaliser sur l'une d'entre elles. Tous ces choix font partie intégrante du concours.

1. **Centre des visiteurs;** la Mothe Chandeniers représente un précieux témoignage de l'histoire européenne et française: ses vicissitudes sont liées aux vies de personnages célèbres tels que Louis XIII, le cardinal Riche-

lieu et Napoléon Bonaparte. Pour ce motif, la structure devra être dotée d'espaces qui pourront raconter l'histoire du château et des familles qui habitèrent à l'intérieur de ses murs. La création d'un parcours architectural qui se développe autour du château et qui raconte les vicissitudes de la forteresse – même par le biais de vues spectaculaires sur les ruines – sera donc l'une des nombreuses suggestions visant à mettre en valeur l'histoire de l'immeuble.

2. **shop;** lieu destiné à la vente du merchandising du château et à une librairie spécialisée, où la littérature et les essais médiévaux trouveront leur contexte idéal, tout près de ruines suggestives et fascinantes;

3. **cafétéria/biofarm;** un espace pour s'accorder une pause revigorante et goûter les spécialités enogastronomiques que le territoire français offre: les légumes, les fromages, le gibier et les vins assureront une expérience poly-sensorielle du château, où la stimulation vi-





suelle sera suivie de la découverte des saveurs et des arômes typiques de la tradition de cette extraordinaire région française;

4. **théâtre/événementiel**; la Mothe Chandeniers est un plateau naturel formidable et elle pourra devenir le décor idéal pour la réalisation de n'importe quelle œuvre ou performance artistique et musicale. Tout comme au XVI<sup>ème</sup> siècle, le château pourra accueillir des acteurs, des musiciens et des artistes, qui dans ce lieu pourront amuser le public et créer des expériences extrêmement suggestives: leur art profitera d'un contexte enchanté, capable d'en amplifier les contenus et d'en mettre en valeur l'importance;

5. **castle villas**; la Mothe Chandeniers devra fournir des solutions d'hébergement adaptées aux visiteurs qui souhaitent se concéder une pause de leur vie quotidienne et

vivre une expérience reposante dans le contexte du château. En raison des changements des couleurs de la nature et du ciel, la Mothe Chandeniers peut assurer un spectacle formidable pendant toute l'année. Des structures modulaires parmi les ruines, des structures flottantes sur les plans d'eau, des suites dotées de tout confort qui donnent sur le merveilleux paysage environnant: toutes ces solutions seront possibles afin de créer une offre originale et exclusive qui plongera les visiteurs dans un contexte revigorant aussi bien pour le corps que pour l'esprit;

6. **services bien-être**; observer le château couvert de neige en se baignant dans une piscine chauffée n'est qu'un exemple parmi les possibles options réalisables grâce à l'insertion de services bien-être. Ces services – qui pourront être soit privés (insérés dans chaque caste villa) soit publiques et centralisés – assureront aux visiteurs une expérience unique et inoubliable.

7. **nature/ruins observatory**; un parcours équipé dédié à la découverte du château et de la nature environnante. Des passerelles qui traversent les ruines, des belvédères et des espaces repos qui devront guider les visiteurs vers une expérience unique, idéale pour admirer les animaux, pour observer le passage des saisons ou pour découvrir tous les petits détails du château. Un parcours conçu pour faire une pause dans les loggias près de l'eau, pour observer les racines sensuelles qui traversent le château et pour découvrir des ornements et des statues cachés que l'on entrevoit parmi les nombreux tas de feuilles sèches.

## > CALENDRIER

29/10/2018 inscription "early bird" – début

25/11/2018 (h 11:59 p.m. GMT) inscription "early bird" – fin

26/11/2018 inscription "standard" – début

23/12/2018 (h 11:59 p.m. GMT) inscription "standard" – fin

24/12/2018 inscription "late" – début

27/01/2019 (h 11:59 p.m. GMT) inscription "late" – fin

**30/01/2019 (h. 12:00 p.m. - midi - GMT) date limite pour la soumission des projets**

11/02/2019 réunion du jury

04/03/2019 publication des résultats

Réaliser une inscription "early bird", "standard" ou "late" n'affecte pas la date limite pour la soumission. Date limite pour la soumission est seulement le **30/01/2019**.

## > PRIX

1° PRIX  
**10.000 €**

2° PRIX  
**4.000 €**

3° PRIX  
**2.000 €**

MENTION HONORABLE "GOLD"  
**1.000 €**

MENTION HONORABLE "GOLD"  
**1.000 €**

MENTION HONORABLE "GOLD"  
**1.000 €**

MENTION HONORABLE "GOLD"  
**1.000 €**

5 "CASTLE CHOICE" MENTIONS

5 MENTIONS HONORABLES

30 FINALISTES

Les projets décernés seront transmis aux magazines et aux sites Web d'architecture + seront hébergés dans les expositions internationales. Toutes les propositions finalistes seront publiées sur [www.youngarchitectscompetitions.com](http://www.youngarchitectscompetitions.com)

## > INSCRIPTION

La procédure d'inscription est en ligne:

- accéder à [www.youngarchitectscompetitions.com](http://www.youngarchitectscompetitions.com);
- accéder à la section « frais d'inscription »;
- remplir les champs obligatoires;
- à la fin de la procédure, le premier membre enregistré de l'équipe recevra un mail de confirmation contenant le code de l'équipe (TeamID est assignée aléatoirement et automatiquement); en cas de non-réception, contrôler le dossier "spam";
- le mail permet de recevoir un identifiant, un mot de passe et un lien internet; l'accès à ce dernier permet d'envoyer à YAC une confirmation de l'inscription;
- la pré-inscription confirmée, payer les frais d'enregistrement depuis le compte créé pour le « team » dans le site YAC;
- une fois le paiement effectué, et la pré-inscription faite, il sera possible de charger les documents;
- pour accéder au site internet, entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe, charger les documents; le premier membre enregistré de l'équipe recevra un courriel attestant la réception (consultez les « spams » éventuellement).

Il est recommandé d'effectuer les procédures prévues à l'avance par rapport aux échéances.

## > FAQ

Pendant toute la durée de la compétition, jusqu'au 30/01/2019 - date limite pour la soumission des projets - les participants pourront poser tout type de question en écrivant à l'adresse indiquée sur le site [YAC@YAC-LTD.COM](mailto:YAC@YAC-LTD.COM). Le personnel de YAC répondra aux candidats singulièrement et les réponses seront publiées chaque semaine dans la section « faq » du site web du concours. La mise à jour de la page sera notifiée sur Facebook et Twitter. Les réponses publiées dans la section « faq » seront en anglais. Le personnel de YAC restera à la disposition des participants et fournira de l'assistance technique en cas d'éventuels dysfonctionnements concernant le dépôt des fichiers.

## > MATÉRIEL

- n. 1 A1 planche (841mm x 594 mm) au format.pdf, (taille maximale 10 mb), mise en page libre, à déposer sur le site du concours après s'être enregistré. La planche doit comprendre:
  - i. l'origine de l'idée du projet;
  - ii. les éléments graphiques (plans, coupes, perspectives), en quantité et type suffisants pour comprendre le projet;
  - iii. images3D(croquis, photographesdumaquettesourendus), utiles pour comprendre l'idée);

**Nom du fichier: A1\_TeamID\_CR.pdf (ex. si le TeamID est 123, le fichier s'appellera A1\_123\_CR.pdf)**

- 1 A3 book (420mm x 297mm), au format.pdf, taille maximum 10 mb, format paysage, longueur maximale 7 pages, à déposer sur le site du concours après s'être enregistré. La planche doit comprendre:
  - i. une planimétrie générale à l'échelle 1:1500
  - ii. planimétries significatives à l'échelle 1:200
  - iii. au moins une coupe significative à l'échelle 1:200

**Nom du fichier: A3\_TeamID\_CR.pdf (ex. si le TeamID est 123, le fichier s'appellera A3\_123\_CR.pdf)**

- n. 1 cover au format.jpg ou.png (1920x1080 pixels); c'est-à-dire une image significative du projet qui servira d' « image avatar »:

**Nom du fichier: Cover\_TeamID\_CR.jpg (ex. si le TeamID est 123, le fichier s'appellera Cover\_123\_CR.jpg)**

Les textes doivent être synthétiques et écrits en anglais. Les figures ne doivent contenir aucune références ou nom permettant d'identifier les créateurs. Les figures ne doivent comporter aucune référence au groupe ou à son TeamID. Ce code doit seulement apparaître sur le nom du fichier, auquel le jury n'aura pas accès.

## > RÈGLEMENT

- a. Les participants doivent respecter les modalités et les dates du calendrier pour l'inscription et les frais d'enregistrement.
- b. Les participants doivent respecter les instructions concernant les documents requis.
- c. Les participants peuvent être étudiants, diplômés, architectes indépendants, designers ou artistes: il n'est pas requis d'avoir précédemment pris part à quelque activité architecturale.
- d. Les participants peuvent se mettre en équipe ou seuls.
- e. Chaque équipe doit accueillir au moins un participant entre 18 et 35 ans.
- f. Il n'existe aucune restriction sur le nombre maximum de membres de chaque équipe.
- g. Il n'existe pas de restrictions pour les membres de chaque équipe concernant le pays, les villes et/ou les écoles d'origine.
- h. Le paiement des frais d'inscription permet de présenter un seul projet.
- i. Il est possible de présenter plus d'un projet en payant des cotisations en plus — dont le montant varie en fonction du calendrier du concours.
- j. Le montant de chaque prix comprend les commissions bancaires et taxes.
- k. Le montant de chaque prix est indépendant du nombre de membres d'une équipe.
- l. L'éligibilité des projets sera évaluée par une commission technique nommée par Château de la Mothe Chandenières et Dartagnans.
- m. La décision du jury est définitive.
- n. Il est interdit de poser quelque question au jury à propos de la compétition.
- o. Il est interdit de publier leurs propositions avant la fin de la compétition.
- p. Les personnes qui entretiennent des liens professionnels ou familiaux avec un membre du jury ne pourront participer à la compétition.
- q. En cas de non-respect des règles, le participant/l'équipe sera automatiquement exclu de la compétition sans possibilité de récupérer les frais d'inscription.
- r. En participant au concours, toutes les conditions du règlement sont acceptées.
- s. La paternité d'un projet est partagée équitablement parmi tous les membres d'une équipe.

## > CAUSES D'EXCLUSION

- a. Toutes figures comportant du texte non écrit en anglais seront bannies;
- b. Toutes figures nommant ou faisant références à l'équipe participante ou à son identité seront bannies. Le TeamID apparaîtra seulement sur le nom du fichier auquel le jury n'aura pas accès;
- c. Les fichiers non nommés comme indiqué dans le chapitre "MATÉRIEL" seront bannis;
- d. Toute candidature jugée incomplète, partielle ou non-conforme aux critères énoncés dans le chapitre matériel sera bannie;
- e. Toute candidature ne respectant pas le calendrier, les dates limites ou les procédures de téléchargements/ soumissions de la candidature sera bannie;
- f. Les équipes sans au moins un membre âgé de moins de 35 ans seront disqualifiées;
- g. Toute tentative d'un membre de l'équipe d'interroger un membre du jury suffira à bannir l'équipe dans son intégralité;
- h. Tout membre d'une équipe qui a ou a eu une collaboration d'affaires ou de relations de sang avec les jurés se verra disqualifié;
- i. Tout membre d'une équipe qui publiera sa proposition ou son dossier avant la conclusion de la compétition sera disqualifié.

# > NOTES

- a. Tous les projets de ceux qui gagneront un prix pécuniaire suite au résultat du Concours et tous les droits (disponibles) de propriété intellectuelle et/ou industrielle sur ces projets sont achetés à titre définitif par Château de la Mothe Chandeniers et Dartagnans, qui acquiert donc le droit exclusif d'exploitation économique du projet, tout comme le droit de reproduction du projet, de n'importe quelle manière et sous n'importe quelle forme, y compris le droit d'utiliser, réaliser, adapter, modifier, publier sur tout canal média, exposer, reproduire et distribuer le projet, même pour des fins de marketing et de publicité, d'effectuer des révisions éditoriales, de créer des œuvres dérivées basées sur le projet, et de concéder le projet, ou des parties de ce dernier, en licence à des tiers sous n'importe quelle forme et en utilisant n'importe quels modes ou technologies, y compris le CD « right of panorama », sans aucune limitation de temps ni de lieu.
- b. Château de la Mothe Chandeniers et Dartagnans – en accord avec les concepteurs – se réservent le droit de modifier/ adapter le projet pour en améliorer les performances ou la réalisabilité.
- c. YAC et Château de la Mothe Chandeniers et Dartagnans se réservent le droit d'utiliser tous les projets participants pour des expositions et de publications.
- d. Les projets doivent être nouveaux et originels et résulter de l'activité intellectuelle des participants, qui pour ce motif ne doivent présenter aucune œuvre qui ne corresponde pas à ces caractéristiques, en dégageant de toute responsabilité YAC et Château de la Mothe Chandeniers et Dartagnans, qui ne seront en aucun cas responsables si les projets déposés n'ont pas été conçus par le participant et/ ou par les équipes et si le participant et/ ou les équipes ne sont pas titulaires de tout droit d'utilisation économique supérieur, y compris celui de participer au concours selon les termes ici indiqués.
- e. Tout le matériel disponible et nécessaire à la compétition se trouve dans la section « Download » du site [www.youngarchitectscompetitions.com](http://www.youngarchitectscompetitions.com), indépendamment de l'inscription au concours; toutefois, il est possible d'utiliser du matériel additionnel éventuellement repéré par les participants.
- f. YAC se réserve le droit de changer les dates ou d'autres détails exclusivement pour assurer la réussite de la compétition, en communiquant les variations dans un délai raisonnable et à travers tous les canaux médiatiques à la disposition de YAC.
- g. YAC n'est pas responsable d'éventuels dysfonctionnements, problèmes techniques ou si le matériel n'est pas reçu. Nous invitons les participants à s'enregistrer, à effectuer les paiements et à déposer les projets bien à l'avance par rapport aux échéances et à signaler les difficultés techniques éventuelles par courrier électronique.
- h. Le traitement des données personnelles des participants, effectué de façon manuelle et informatique, aura lieu seulement pour des fins concernant la participation au concours dans le respect de la réglementation applicable aux termes du Décret Législatif 196/03 et ses modifications successives par Château de la Mothe Chandeniers et Dartagnans et YAC qui les traiteront en tant que titulaires autonomes. Il est facultatif de fournir ses données, mais en cas de refus à les fournir, il sera impossible de participer au concours.

- i. Cette compétition ne représente en aucun cas une manifestation à prix aux termes de l'art. 6 du D.P.R. 430/2001.
- j. Les participants seront responsables des données indiquées, y compris les données personnelles, qui doivent être vraies et correctes. La Société promotrice dégage toute responsabilité en cas de données fausses. En tout cas, la société promotrice, dans le respect de la loi sur la confidentialité, se réserve le droit de vérifier les données insérées en demandant la copie d'une pièce d'identité qui confirme les données personnelles utilisées pendant l'enregistrement.
- k. YAC et Château de la Mothe Chandeniers et Dartagnans ne sont pas responsables si les participants déclarent des données fausses.
- l. En s'inscrivant à YAC, les participants acceptent les termes et les règles de participation.
- m. Ce règlement est régi par la loi italienne. Tout litige éventuel sera de la compétence exclusive du Tribunal de Bologne.

## REFERENCES

- pg. 3 - Norway, Sandhornøy, Salt by Rintala Eggertsson Architects  
pg. 5 - Réhabilitation de la Drac de Bourgogne by Bernard Quirot architecte + associés  
pg. 6 - 29 lofts in Barcelona by Garcés De Seta Bonet Arquitectes  
pg. 7 - Castillo de la Luz by Nieto Sobejano Arquitectos  
pg. 8 - Pombal Castle's Visitor Centre by comoco architects  
pg. 9 - Bruder Klaus Field Chapel by Peter Zumthor

# > JURY

## **Aldo Cibic, Cibicworkshop, Milan**

Aldo Cibic est né à Vicence en 1955. En 1981, en tant qu'associé de Sottsass Associati, il est parmi les fondateurs de Memphis. Ses projets « Microrealities » (2004) et « Rethinking Happiness » (2010) ont été présentés à la Biennale d'Architecture de Venise. A travers Cibicworkshop, centre de recherche multidisciplinaire, il se dédie à l'élaboration de projets

alternatifs et durables pour l'architecture et pour le design d'intérieur, voués à la mise en valeur du territoire et à la définition d'une nouvelle conscience culturelle, émotionnelle et environnementale. Aldo Cibic enseigne à la Tongji University de Shanghai.



## **Rudy Ricciotti, Agence Rudy Ricciotti, Bandol**

Rudy Ricciotti, architecte et ingénieur, est devenu le point de référence de la génération d'architectes sachant conjuguer la fantaisie créative et une approche de construction rationnelle. Membre de la prestigieuse Académie des technologies, il a reçu le Grand Prix National d'Architecture en 2006 et la Médaille d'Or de l'Académie d'Architecture. Pionnier et défenseur

du béton utilisé de façon innovante, il a réalisé des projets spectaculaires tels que le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille, le Département des Arts de l'Islam au musée du Louvre, le stade Jean-Bouin à Paris, le Pont de la République de Montpellier, et La passerelle de la Paix à Séoul.

## **Anish Kapoor, London**

Anish Kapoor est considéré l'un des sculpteurs les plus influents aujourd'hui. Né à Mumbai en 1954; actuellement il vit et travaille à Londres. Il a étudié à l'Hornsey College of Art et à la Chelsea School of Art de Londres. En 1990 il a représenté l'Angleterre à la 44ème Biennale de Venise en gagnant le Premio Duemila et le Turner Prize en 1991. En 2013 il a été nommé Knight Bachelor au service des arts et en 2017 il a été nommé au Prix Genesis. Il a récemment exposé dans plusieurs milieux culturels internationaux tels que Serralves, Museu de Arte Contemporânea, Por-

to (2018); Museo d'Arte Contemporanea di Roma (MACRO), Rome (2016); Château de Versailles, France (2015); The Jewish Museum and Tolerance Center, Moscow (2015); Martin-Gropius-Bau, Berlin (2013); Museum of Contemporary Art, Sydney (2012); Leviathan, Grand Palais, Paris (2011); et la Royal Academy of Arts, London (2009). Parmi ses oeuvres permanentes, le Cloud Gate (2004) pour le Millennium Park de Chicago, Orbit pour le Parc Olympique des Jeux de Londres 2012 et Ark Nova (2013), la première salle de concert gonflable au monde.



### **Edoardo Tresoldi, Milan**

Edoardo joue avec la transparence des treillis métalliques et avec les matériaux industriels pour aller au-delà de la dimension spatio-temporelle et pour narrer un dialogue entre l'Art et le Monde, une synthèse visuelle qui se révèle au moment où se dissolvent les limites physiques. Depuis 2013 il se dédie à la réalisation d'œuvres dans l'espace public, en focalisant ses recherches sur le « Genius Loci » et sur l'étude des éléments du paysage. En 2016, en collaboration avec le ministère italien des Biens et des Activités culturelles, il s'occupe de la restauration

de la basilique paléochrétienne de Santa Maria di Siponto (Foggia), une œuvre qui conjugue l'art contemporain et l'archéologie et qui vient de gagner la Médaille d'Or pour l'Architecture, le prix le plus prestigieux pour l'Architecture Italienne reconnu par la Triennale di Milano. En 2017 la revue Forbes le classe parmi les 30 artistes under 30 les plus influents d'Europe et en 2018 il réalise Etherea pour le célèbre Coachella Music and Arts Festival.



### **Romain Delaume, Dartagnans, Paris**

Romain a fondé la startup Dartagnans en septembre 2015 avec son associé Bastien Goullard, avec comme objectif d'apporter des offres digitales innovantes à la préservation du patrimoine culturel et de créer une grande communauté internationale. Inspiré par le National Trust anglais, Dartagnans est devenu un nouvel acteur important du secteur du patrimoine culturel à travers ses 3 activités : le crowdfunding, l'achat collectif de châteaux et le tourisme culturel. Dartagnans s'est récemm-

ent distingué et est devenu mondialement connu grâce à son concept innovant d'achat collectif du château de la Mothe Chandeniers, lancé avec son partenaire Adopte un château, qui a collecté plus de 1,6 millions d'euros auprès de 27 910 participants originaires de 115 pays en seulement 2 mois. Une première et un record mondial. En septembre 2018, Dartagnans lance son deuxième projet d'achat collectif de château avec le château fort de l'Ebaupinay (Deux-Sèvres).

### **Julien Marquis, Adopte un Château, Paris**

Historien de formation, Julien est spécialisé dans l'étude des châteaux puis dans leur sauvetage. En 2015 il fonde Adopte un château, association qui fédère des monuments en péril et apporte son expertise dans les domaines du patrimoine,

notamment la recherche de nouveaux usages pour les monuments. Adopte un château est co-porteur de projet sur les projets d'achat participatif comme celui du château de la Mothe Chandeniers.



### **Marco Amosso, Lombardini22, Milan**

Marco Amosso fonda le groupe Lombardini22 en 2007, après une collaboration de 3 ans avec Renzo Piano. Ses œuvres sont très nombreuses et variées: de nouveaux concepts et de nouvelles études de faisabilité, des complexes directionnels, résidentiels et à usage mixte, des projets de rénovation urbaine, des masterplans et des logements sociaux. Parmi ses réalisations, l'on dénombre des structures comme les ponts

sur le canal « Naviglio Grande » de Milan, des bâtiments verts certifiés comme le Segreen Business Park à Segrate, ou bien des « icônes urbaines » comme le récent HQ de Holcom à Beyrouth, symbole de la modernité durable, qui a obtenu une mention spéciale dans la catégorie Architecture du German Design Award 2018.



### **Luca Dolmetta, LD+SR, Genoa**

Si laurea in architettura nel 1992 al Politecnico di Milano, occupandosi di progetto di trasformazione di aree urbane. Nel 1999 consegue il titolo PhD in Tecnologia del recupero edilizio ed ambientale presso l'Università di Genova, occupandosi del progetto di recupero di alcuni piccoli edifici storici presenti nei centri minori della Liguria. Nel 1993 avvia lo studio professionale che dal 2012 condivide con l'arch. Silvia Rizzo. Da sempre rivolge particolare interesse per

gli interventi sul patrimonio esistente, ponendo particolare attenzione al delicato rapporto che si instaura ogni volta che il "nuovo" entra in dialogo con "l'antico" nel progetto di architettura. Alcune suoi interventi hanno ricevuto premi e menzioni tra cui il Restauro della Chiesa-Fortezza a Lingueglietta ed il Restauro del Castello di Dolceacqua.

### **Dagur Eggertsson, Rintala Eggertsson Architects, Oslo**

Dagur Eggertsson è il co-fondatore, insieme a Sami Rintala, di Rintala Eggertsson Architects, uno studio d'architettura Norvegese, le cui attività spaziano dall'arte pubblica, all'architettura, all'urbanistica. Sin dalla fondazione, nel 2007, lo studio Rintala Eggertsson Architects ha sviluppato progetti in tutto il mondo e i loro lavori sono stati esposti alla Biennale di Venezia, al museo MAXXI di Roma e al Victoria & Albert

Museum di Londra, tra gli altri. Lo studio ha raccolto prestigiosi riconoscimenti internazionali nel corso degli anni, tra cui il Global Award per l'Architettura Sostenibile, Architizer + Award e il Travel & Leisure Award. I loro progetti e i loro scritti sono stati pubblicati su famose riviste internazionali di architettura.





### **Alfonso Femia, Atelier(s) Alfonso Femia, Genoa**

Né en 1966, il se diplôme en Architecture à l'Université de Gênes. Il fonde la société 5+1AA en 2005 et crée un atelier à Paris en 2007. Visiting professor dans les principales universités italiennes et étrangères, il gagne plusieurs concours et ses œuvres sont publiées sur des revues d'envergure internationale. En 2015 il fonde 500x100 et crée le programme 500x100Talk, qui encourage les débats sur le thème de la ville et qui est divisé en deux parties présentées par Giorgio Tartaro: SetTalk à Milan et CityTalk dans les principales villes

européennes et méditerranéennes. Alfonso Femia développe une « recherche sur la matière » qui lui permet de collaborer avec des entreprises internationales pour des projets de design importants. Avec AF Design il s'occupe de thèmes liés à la céramique, à la lumière, au bois, au verre, au carton et au ciment biodynamique. En 2017 il change le nom 5+1AA en AF517, soit Atelier(s) Alfonso Femia, et il crée « L'Entre Deux », un projet sur la métamorphose des villes.



### **Olivier de Chabot, Groupe Mercure, Toulouse**

Olivier est le Directeur Général du Groupe Mercure, leader de la vente de châteaux et de belles propriétés en France depuis 1936. Le Groupe Mercure a vendu plus de 4500 châteaux depuis 30 ans et se renforce sur ce marché d'expert. Le Groupe se compose de 100 collaborateurs dont plus de 50% sont ex-

pert immobilier, foncier et forestier et il est partenaire depuis plus de 20 ans de la conservation du patrimoine à travers des actions de mécénat avec les DH (Demeure Historique) et les VMF (Vieilles Maisons Françaises) dont le prix de la restauration Mercure/VMF.



DARTAGNANS



LD+SR



ANISH KAPOOR

RUDY RICCIOTTI  
a r c h i t e c t e

Cibic → Workshop

Lombardini22  
DESIGN THINKING

EDOARDO  
TRESOLDI